

No de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la
Municipalité de Notre-Dame-des-Pins**

**SÉANCE RÉGULIÈRE
(4 avril 2011)**

Une séance régulière du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le lundi 4 avril 2011 à 19h30, au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents les conseillers et conseillère suivants :

Julien Auclair

Lyne Bourque

Daniel Fortin

Stéphane Auclair

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre Bégin

François Fontaine, directeur général, et Hugues Poulin, inspecteur municipal, sont aussi présents.

099-04-2011

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté après y avoir apporté les modifications signifiées et en laissant le varia ouvert.

100-04-2011

PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE PUBLIQUE (7 mars 2011)

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de l'assemblée publique du 7 mars 2011, soit accepté tel que déposé.

101-04-2011

PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE (7 mars 2011)

Il est proposé par Julien Auclair, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 mars 2011, soit accepté avec les modifications proposées.

102-04-2011

PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE SPÉCIALE (29 mars 2011)

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 29 mars 2011, soit accepté tel que déposé.

103-04-2011

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des déboursés soumise, relative à mars 2011, totalisant 88 628,26\$ (Folio 350188) soit acceptée et que lesdits comptes soient payés. Le paiement de ces comptes sera effectué par les chèques # 4945 à # 5022 inclusivement. Le secrétaire-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

PERMIS DE MARS 2011

Le secrétaire fait la lecture de la liste des permis de constructions et rénovations, certificats d'autorisations ainsi que les installations septiques émis lors du mois de mars 2011 et remis précédemment aux membres du Conseil, qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Les membres du Conseil reconnaissent avoir pris connaissance de la liste de la correspondance pour le mois de mars 2011.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la
Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

DIRECTION GÉNÉRALE – COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU le départ du directeur général;

ATTENDU QUE le Conseil juge important de retenir les services d'une personne spécialisée dans le domaine afin d'assister le Conseil dans le processus de sélection;

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De retenir les services d'une personne ressource qui portera assistance au Conseil pour le processus de sélection d'une personne pour le poste à la Direction générale de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins;

De nommer au comité de sélection le maire, monsieur Pierre Bégin, ainsi que les conseillers suivants :

- Julien Auclair
- Lyne Bourque
- Daniel Fortin

Afin qu'ils participent à la sélection dont l'objectif est de combler le poste dans les plus brefs délais.

105-04-2011

LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE SUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2010 :

ATTENDU QUE les vérificateurs externes ont présenté un rapport sur l'année financière se terminant le 31 décembre 2010;

ATTENDU QU'à leur avis, les états financiers consolidés condensés présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets;

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport du vérificateur externe sur l'année financière de la Municipalité se terminant le 31 décembre 2010.

106-04-2011

LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2010 :

ATTENDU QUE les vérificateurs externes ont présenté un rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 lors de la séance régulière du Conseil;

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport financier 2010, soit accepté tel que soumis par les vérificateurs externes.

107-04-2011

ENTRETIEN DU SITE DE LA HALTE ROUTIÈRE – RICHARD BÉLANGER :

ATTENDU QUE monsieur Richard Bélanger a demandé de renouveler la deuxième année relativement à son entente de services avec la Municipalité en ce qui concerne l'entretien de la halte routière à Notre-Dame-des-Pins;

ATTENDU QUE les prix soumis sont les suivants :

- Tarif forfaitaire annuel de 2 775,00\$ pour l'entretien et les travaux connexes au site de la halte routière;
- Tarif forfaitaire à la pièce pour la tonte et les travaux connexes;
 - 235,00\$ Halte routière;
 - 105,00\$ Terrain des loisirs.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'entente de services avec monsieur Richard Bélanger aux tarifs ci-haut mentionnés pour la période du 01 mai au 15 octobre 2011;

QUE l'entente soit d'une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour une année subséquente.

QUE les deux parties se confirment mutuellement le renouvellement à la fin de la saison.

108-04-2011

ACHAT D'ÉTAGÈRES – GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU QUE la Municipalité possède l'immeuble sis au 243, de la 34^e Rue étant le garage municipal;

ATTENDU QUE des méthodes de rangement sont nécessaires quant au bon déroulement et à la manipulation des objets, de l'inventaire de pièces;

ATTENDU QUE des fournisseurs ont soumis différents prix pour la fabrication et la fourniture de modules d'étagères :

- Les Équipement E.B.M. Inc.;
- ID Soudure Inc

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'acquisition de modules d'étagères auprès de l'entreprise Les Équipements E.B.M. Inc. pour la fabrication et la fourniture de modules d'étagères selon les prix soumis.

109-04-2011

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LES SERVICES DE VÉRIFICATION COMPTABLE POUR LES ANNÉES 2011 À 2013 INCLUSIVEMENT

ATTENDU QUE le Conseil doit renouveler le mandat de vérification comptable cette année;

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire s'assurer que ces services professionnels soient offerts au coût le plus avantageux pour la corporation municipale;

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire également offrir l'opportunité aux différentes firmes de vérificateurs de la région de procéder à la vérification comptable et à la préparation des états financiers de la municipalité;

ATTENDU QUE le Conseil trouve important qu'une continuité dans le dossier de vérification est nécessaire, favorisant une demande d'appels d'offres pour les trois prochaines années;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le secrétaire-trésorier à préparer un devis descriptif des travaux et demander des soumissions auprès de différentes firmes de vérificateurs de la région, dont :

- Blanchette, Vachon
- Delisle Veilleux, Vallée, Rodrigue
- Raymond, Chabot, Grant, Thornton
- Michel Paquet



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

QUESTIONS DU PUBLIC

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 20h04, après une brève période d'interventions, la période de questions est alors fermée à 20h07.

110-04-2011

PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS – HONORAIRES 28^E RUE

ATTENDU QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins a attribué un mandat à la firme d'ingénieurs Génivar par la résolution 051-02-2011 pour la préparation des plans et devis des travaux de réfection des infrastructures souterraines de la 28^e Rue à l'est de la route 173;

ATTENDU QUE ce projet a été inscrit dans la programmation des travaux de la municipalité dans le cadre du programme TECQ 2010-2013;

ATTENDU la ventilation des prix soumis à la municipalité et pour un total de 13 250\$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter les honoraires soumis par la firme d'ingénieurs Génivar pour la préparation des plans et devis pour les travaux de réfection des infrastructures souterraines de la 28^e Rue à l'est de la route 173 en tenant compte de retrancher les honoraires pour l'étude particulière de drainage, d'un montant de 1 800\$.

111-04-2011

FORMATION ET GESTION DU COMITÉ DE LOISIRS

ATTENDU la formation récente d'un comité de loisirs voulant structurer les activités de loisirs au sein de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins;

ATTENDU QUE la Municipalité accueille favorablement la formation de ce comité qui compte parmi ses membres :

- Caroline Gilbert / Sylvio Roy
- Sonia Mathieu / Sylvain Gagné
- Jean-François Bourque
- Sylvianne Gagné
- Marc-André Montplaisir
- Alexandra Bolduc
- Julien Auclair, représentant du conseil
- Stéphane Auclair, représentant du conseil
- Dominic Veilleux, ressource en culture et loisirs

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le comité des loisirs relève du Conseil municipal.

QUE le Conseil autorise de verser une somme équivalent à 500,00\$ en faveur du comité des loisirs comme avance pour la tenue de leur première activité prévue, un tournoi de balle familiale par rue;

112-04-2011

ACTIVITÉS LOISIRS INTERMUNICIPALES

ATTENDU les activités en loisirs tenues par la ressource en culture et loisirs lors des dernières semaines dans la municipalité de Notre-Dame-des-Pins;

ATTENDU les commentaires favorables obtenus suite à la tenue de ces activités;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil tient à féliciter monsieur Dominic Veilleux, ressource en loisirs, pour la tenue des différentes activités lors de la semaine de relâche;

QUE le Conseil maintien son appui à monsieur Veilleux pour son implication dans le milieu.

113-04-2011

VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION MUNICIPALE – LOISIRS INTER-MUNICIPAUX

ATTENDU QUE l'entente inter-municipale en loisirs et culture mentionne que chacune des municipalités participantes doit contribuer lors de la première année en versant une contribution de 5 000\$;

ATTENDU QUE ces sommes sont prévues au budget;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins verse sa contribution et participation de 5 000\$ au comité de loisirs inter-municipaux.

114-04-2011

ENTRETIEN DE LA PELOUSE – PARC MUNICIPAL

ATTENDU QUE l'entretien du parc municipal relève de l'inspecteur municipal;

ATTENDU QU'un entretien annuel est fait par une firme spécialisée de la région;

ATTENDU le simple besoin d'une fertilisation pré-estivale;

Il est proposé par Julien Auclair, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Services Pro, Beauce Vert, Tout Vert à procéder dès que possible à un entretien de fertilisation pré-estivale.

115-04-2011

HARMONISATION DU RÈGLEMENT MUNICIPAL – COUPE D'ARBRES

ATTENDU que les municipalités de la MRC de Beauce-Sartigan possèdent chacune une section sur la coupe d'arbres à l'intérieur de leur règlement de zonage, comme toutes municipalités dans les autres MRC de la section Chaudière, soit Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche, Les Appalaches, Les Etchemins et Lotbinière;

ATTENDU l'avantage d'une harmonisation du règlement par la possibilité d'engager un ingénieur forestier qui émettrait les permis d'abattage d'arbres facilitant le travail des entrepreneurs forestiers qui interviennent dans plusieurs municipalités et dans des MRC différentes;

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins est favorable à harmoniser la section sur l'abattage d'arbres dans son règlement de zonage avec les différentes MRC de la section Chaudière.

116-04-2011

AUTORISATION DE PASSAGE – TOUR DE BEAUCE (12 JUIN 2011)

ATTENDU QUE le Tour de Beauce travaille à l'organisation de l'ensemble de ses parcours pour son édition 2011;

ATTENDU QUE la compétition aura lieu du 14 au 19 juin 2011 et l'événement débutera par une activité cyclo sportive le dimanche 12 juin prochain;

ATTENDU QUE le Tour de Beauce projette de traverser des rues de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins lors de la cyclo sportive le dimanche 12 juin 2011;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

ATTENDU QUE pour se faire, l'organisation du Tour de Beauce doit obtenir de la part de la Municipalité, une autorisation de passage;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le passage des cyclistes sur le territoire de la municipalité lors d'une activité cyclosportive le dimanche 12 juin 2011 et lors de la tenue de la compétition, du 14 au 19 juin 2011;

DE nommer l'inspecteur municipal, monsieur Hugues Poulin, afin de déterminer les besoins en sécurité du parcours et pour l'organisation de l'ensemble de l'activité lors du passage du Tour de Beauce sur le territoire de la municipalité.

117-04-2011

DEMANDE D'APPUI DE LA SOCIÉTÉ BEAUCERONNE DE GESTION FAUNIQUE INC – ZEC JARO

ATTENDU QUE la Société Beauceronne de Gestion Faunique incorporée est un organisme sans but lucratif régional qui par ses activités de plein air rayonne 12 mois par années en Beauce-Sartigan;

ATTENDU QUE la Société Beauceronne de Gestion Faunique représente une entité socio-économique régionale importante pour la MRC de Beauce-Sartigan;

ATTENDU QUE la Société Beauceronne de Gestion Faunique a présenté un projet régional dans le cadre de la politique nationale de la ruralité (pacte rural 2007-2014), au 31 mars 2011;

ATTENDU QUE ce projet d'un investissement total de 50 000,00\$ intitulé « Camp d'accueil et d'initiation Jeunesse Nature » permettra à l'organisme d'améliorer une infrastructure de base nécessaire pour assurer de l'efficacité des opérations annuelles de son programme Jeunesse Nature;

Il est proposé par Julien Auclair, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Pins appuie le projet de demande financière de la Société Beauceronne de Gestion Faunique présenté dans le cadre de la politique nationale de la ruralité (pacte rurale 2007-2014), dossier régional, intitulé « Camp d'accueil et d'initiation Jeunesse Nature ».

118-04-2011

COCKTAIL FEMMES ENGAGÉES – 8^E ÉDITION :

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser mesdames les conseillères Lyne Bourque et Sonia Quirion ainsi que monsieur le maire, Pierre Bégin à participer à la 8^e édition du Cocktail Femmes Engagées qui se tiendra le vendredi 29 avril 2011 au Manoir Etchemin situé au 1415, route 277 à Lac Etchemin au coût de 40,00\$ par personne.

119-04-2011

INSTALLATION DU FILET – TERRAIN DES LOISIRS :

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inspecteur municipal à procéder à l'installation du filet protecteur lors du montage des bandes autour du terrain de balle sur le site des loisirs et de l'autoriser à disposer des bandes désuètes considérées comme matériel excédentaire.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

TRANSFERT DE DOSSIERS

ATTENDU le départ du directeur général actuel avant l'entrée en fonction de la personne qui le remplacera;

120-04-2011

Il est proposé par Daniel Fortin, secondé par Stéphane Auclair, d'autoriser monsieur le maire à conclure une entente afin de déterminer et transférer les dossiers avec la personne qui comblera le poste de directeur général et secrétaire-trésorier.

121-04-2011

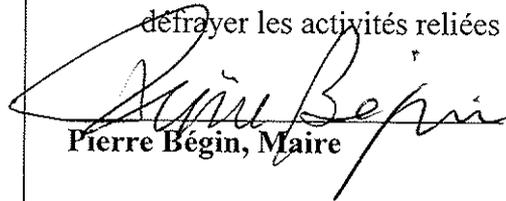
AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

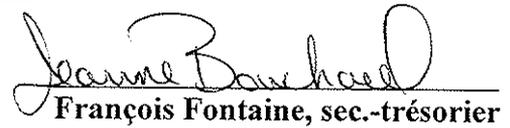
ATTENDU QUE tous les points n'ont pu être débattus lors de la séance;

Il est proposé par Julien Auclair, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ajournée au lundi 18 avril 2011 à 19h30.

Notes à la séance :

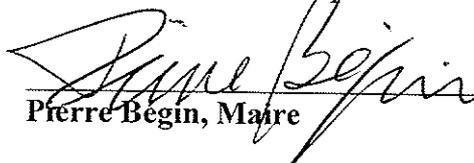
- 1- Une discussion porte sur les tests d'échantillonnage des eaux usées à la station d'épuration;
- 2- Des discussions portent sur l'inspection télévisée qui a eu lieu sur une partie des conduites souterraines d'égout domestique de la municipalité conformément dans les secteurs de la 1^{re} Avenue sud, de la 34^e rue à l'ouest de la route du Président-Kennedy, ainsi que sur la route du Président-Kennedy près de l'intersection de la 1^{ère} Avenue sud et de la route du Président-Kennedy, et des résultats d'analyses qui seront bientôt soumis par les ingénieurs;
- 3- Une discussion porte sur les différentes activités que tiendra le comité de la Fête du Vieux Pont à l'été 2011, et de la possibilité que la Municipalité puisse défrayer les activités reliées à la famille.


Pierre Bégin, Maire


François Fontaine, sec.-trésorier

Par Jeannine Bouchard,
secrétaire-trésorière par intérim

Je, Pierre Bégin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Pierre Bégin, Maire